

«Au cœur du XVIII^e siècle industriel» Condition ouvrière et tradition villageoise à Saint-Gobain

Dans le cadre du thème retenu pour cette journée de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, cette communication voudrait mettre en exergue les lignes de force et les principales conclusions d'une monographie du site de Saint-Gobain au XVIII^e siècle, qui a fait l'objet d'une récente parution¹. Cette monographie se veut originale et neuve par son sujet et sa méthode. Outre le fait qu'elle repose exclusivement sur des documents d'archives inédits, dont beaucoup sont conservés aux Archives départementales de l'Aisne, elle offre en effet la singularité de n'être pas seulement une monographie villageoise, pas plus qu'elle ne se limite à l'étude d'une communauté manufacturière, comme il en existe quelques-unes.

L'ambition de ce travail a été plus vaste : observer à partir d'un microcosme de la France d'Ancien Régime, qui s'impose par son exemplarité, la rencontre du monde traditionnel avec une logique nouvelle, celle de la grande industrie, qui affecte tout un environnement, économique et social notamment. Cette démarche détermine *ipso facto* plusieurs traits originaux de la démarche : un regard nécessairement multiforme, tant sont concernés tous les aspects concrets d'une réalité quotidienne, familles, métiers, poids des pouvoirs, hiérarchies et sociologie villageoise et manufacturière, instruction, salaires, fortunes ; sous l'unité de la monographie, un élargissement inévitable des perspectives, en ce que l'un des héros-acteurs majeurs, la Manufacture des Glaces, fonctionne selon une logique qui implique des horizons et lieux de pouvoir lointains : Versailles, Paris, Genève ; cet élargissement amène donc à prendre en compte, à partir d'une étude locale fouillée, la plupart des problèmes que soulève l'évolution de la France et de la société française au XVIII^e siècle, surtout en sa seconde moitié : administration du pays, effets de la croissance et de la prospérité économique, modification des structures sociales et apparition d'élites nouvelles, passage de l'Ancien Régime à la Révolution...

1. Maurice Hamon, Dominique Perrin, *Au cœur du XVIII^e siècle industriel. Condition ouvrière et tradition villageoise à Saint-Gobain*. Paris, 1993, 760 p.

On peut présenter ces problèmes autour de deux thèmes qui permettent de les rassembler : la rencontre des pouvoirs anciens et des pouvoirs nouveaux à Saint-Gobain ; le choc des logiques et pratiques de la grande industrie avec la tradition villageoise.

Pouvoirs anciens, pouvoirs nouveaux

Saint-Gobain est un village de 1 000 habitants en 1692, lorsque s'y installe la Manufacture des Glaces. La rencontre entre structures traditionnelles et capitalisme naissant se fait d'abord sur le terrain des pouvoirs, dans une société très formaliste sur ce point, mais dont le formalisme s'applique à des objets concrets : un terroir ancien, des institutions qui le sont tout autant, des privilèges immémoriaux, au sein desquels il faut faire place à une organisation nouvelle, en droit et en fait. Si très vite les habitants du lieu ont le sentiment que se joue une partie inégale, c'est que les structures institutionnelles héritées des temps anciens vont se révéler peu contraignantes face à la logique nouvelle, et l'économie traditionnelle du village encore moins.

Un héritage institutionnel peu contraignant

Si le choix initial du site de Saint-Gobain par la manufacture a reposé sur des critères économiques (approvisionnement en bois de chauffe du massif forestier de Saint-Gobain et de Coucy, circulation des matières premières et des produits finis par l'Oise et le canal de l'Oise à Chauny), l'analyse préalable du contexte institutionnel, féodal et seigneurial, souvent embrouillé dans la France d'alors, a dû peser dans la décision finale.

Le contexte seigneurial se révèle d'abord être relativement simplifié, au point que Saint-Gobain peut passer, à la fin du XVIII^e siècle, pour une seigneurie sans seigneur : depuis le rattachement au domaine royal en 1607, le seigneur c'est le roi en personne, face auquel sont opposables les droits de la communauté des habitants, dûment formalisés en dernier lieu par un traité passé avec Henri IV en 1602.

Pour les mêmes raisons, la justice est royale depuis 1607. Les pouvoirs administratifs et judiciaires du modeste bailliage de La Fère, ceux de la maîtrise des Eaux-et-Forêts du même ressort, s'ils sont une réalité tangible pour les habitants, sont de bien peu de gêne pour la manufacture, qui n'en dépend d'ailleurs, elle et son personnel, qu'au criminel, ses privilèges lui permettant d'échapper aux tribunaux ordinaires pour les affaires civiles.

Seigneur du lieu, le roi l'engage bien aux mains de grandes familles, les La Meilleraye - Mazarin en 1654, le duc d'Orléans en 1766. Mais ceux-ci en tirent plus d'avantages économiques que seigneuriaux : 99 % des revenus de la châtellenie de Saint-Gobain proviennent des adjudications et ventes de bois quand, pour ce qui concerne les cens, 76 % des assujettis acquittent moins d'une livre annuelle.

On ne saurait pourtant s'arrêter, à travers une analyse du cadre théorique, à cette impression de «vide immobile» dans lequel il faudrait voir une sorte d'assoupissement collectif : signes de dépérissement économique donnés par des cens non réévalués depuis des lustres, absence d'activités matérielles caractérisées avant l'installation de la manufacture. Il n'en est rien. Celle-ci s'installe dans un espace économique et humain, sur lequel pèseront les modifications progressives du XVIII^e siècle.

Un espace économique et humain

Avec alors plus de 6 000 hectares pour le massif de Saint-Gobain et celui de Coucy, la forêt détermine les activités économiques de l'ère pré-industrielle, avant que la manufacture ne les capte à son profit. Bûcherons, scieurs de long y exercent leur activité, plus rarement quelques charbonniers. Le transport du bois nécessite aussi une troupe nombreuse de baudeliers ou voituriers, un cheptel important de bêtes de somme. Au contraire, les terres cultivables sont très rares, dans un espace dégagé autour du village.

La forêt joue un rôle fort important pour la subsistance et l'entretien des habitants, grâce aux droits d'usage : droit de pacage et de glandée, affouage, codifiés par la coutume et les traités. Mais les activités défendues, ramassage de baies et fruits divers, concourent aussi aux besoins quotidiens, les infractions et débordements étant réprimés de façon sévère en apparence, inefficace dans la pratique.

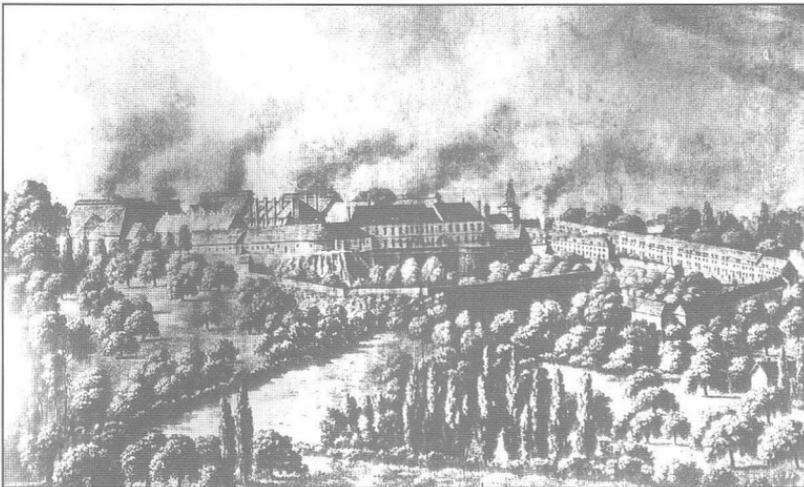


Fig. 1 - *Vue générale de la glacerie de Saint-Gobain à la fin du XVIII^e siècle, lithographie d'Engelmann (Arch. Compagnie de Saint-Gobain).*

Cette économie spécialisée a dégagé une petite élite au fil des âges, marchands de bois surtout, les rares autres notables étant des fermiers du domaine ou les meuniers du moulin banal : le tout ne représente guère qu'une vingtaine de personnes sur 1 000 habitants, dont la stabilité sur plusieurs générations n'est pas la caractéristique première.

Le rôle historique des guerres dans le massif joue, en effet, un rôle déstabilisant. Outre les combats déjà anciens de la guerre de Cent Ans, les guerres de la Ligue, puis celle de la Fronde ont, tous partis confondus, gravement mis à mal le domaine forestier. La ruine de la forêt attestée par les documents de la maîtrise autour de 1650, a gravement déstabilisé la population.

A ce phénomène s'ajoute celui du départ des protestants après la Révocation, au terme d'une période de persécutions repérable dès les années 1670. Des preuves diverses, toponymiques et anthroponymiques, montrent que ces familles devaient être relativement nombreuses dans une région où le protestantisme était bien implanté, même si les cas individuels repérables de persécution ou d'abjuration sont peu nombreux. Une affaire de désertion d'ouvriers de la manufacture nous apprend toutefois qu'en 1692 des dragons avaient leurs quartiers au village.

L'apparition des logiques nouvelles

L'installation de la Manufacture des Glaces à partir de 1692-1693 se traduit par l'instauration progressive d'un monde cohérent, différent dans son organisation et sa logique, dont les individualités font partie d'un contingent exogène de verriers spécialisés, venus de Paris ou de Normandie. C'est toute une population ouvrière qualifiée mais immigrée qui s'installe en bloc. Le choc culturel est double : la langue et le déracinement pour les uns, les us et coutumes traditionnels pour les autres séparent Normands et Picards. Les ouvriers, surtout, obéissent à des règles et des hiérarchies sociales autonomes.

L'entreprise qui s'installe a, en effet, ceci de particulier qu'elle a peu à voir avec les modèles du temps. Ce n'est pas celui de l'exploitation domaniale du propriétaire foncier qui valorise ses biens par une activité, comme par exemple les propriétaires de forges, nobles, ecclésiastiques ou autres. Ce n'est pas une manufacture d'Etat comme les Gobelins, pas plus qu'une manufacture concentrée en ville ou en rase campagne, sur le modèle du secteur textile, encore moins une manufacture dispersée, aux mains d'un capitaliste marchand qui distribue le travail dans les mansardes ou les chaumières.

La Manufacture des Glaces se distingue comme une entreprise obéissant à une logique financière précoce : lourds capitaux privés pour des investissements matériels importants et renouvelables, spécialisation

d'une élite dirigeante au début du XVIII^e siècle. Après bien des tâtonnements antérieurs, le tournant du siècle marque, en effet, la prise de pouvoir par des investisseurs, hommes de finance, formant un consortium franco-genevois, à majorité protestante ou crypto-protestante, qui gardera le pouvoir, en recourant au besoin à des alliances complexes, tout au long du XVIII^e siècle.

Ce schéma, qui fait passer progressivement d'un monde de «traitants» à celui de banquiers professionnels, puis de spécialistes de la gestion industrielle, a une conséquence visible : l'instauration d'une sociologie très élitiste du pouvoir. Ce monde de la noblesse de robe ou d'affaires, parmi lequel beaucoup d'anoblis dans la finance, monde assez tôt allié à la meilleure noblesse ancienne, se trouve au coeur des cercles de pouvoirs : Cour, ministres, bureaux versaillais, intendants. La force de l'entreprise des glaces est ainsi de constituer en elle-même une hiérarchie verticale, parallèle à celle du royaume. La particularité de son usine de Saint-Gobain est d'être subordonnée à cette organisation verticale, dans des liens non pas d'autonomie mais de dépendance hiérarchique par rapport à un conseil d'administration parisiano-genevois. C'est un caractère très moderne pour l'époque, un bouleversement très neuf pour le modeste village de Saint-Gobain.

Malgré son autonomie très relative, la Manufacture va connaître un développement progressif des années 1700 à 1785, rendu nécessaire et soutenu non pas tant par le progrès technique que par l'explosion de la demande sous l'effet de la prospérité générale, surtout après 1750. La figure d'un des directeurs, Pierre Delaunay-Deslandes (1758-1785), est particulièrement attachée à cet essor. On passe ainsi progressivement d'une usine-hameau, encore très calquée sur les modes d'organisation des exploitations de gentilshommes verriers, à des tentatives d'organisation, puis à la longue campagne d'extension et de rationalisation du site menée par Deslandes.

Au coeur du village de Saint-Gobain, la manufacture passe ainsi d'un renfermement autarcique initial, à l'intérieur de ses murailles, à une dilata-tion progressive de l'espace. Cette occupation de l'espace villageois se traduit parallèlement par une emprise administrative et économique, inévitable mais longtemps conflictuelle.

Le conflit majeur et formel tout au long du siècle restera fondamentalement juridique. La manufacture se développe à l'abri d'un privilège exclusif régulièrement renouvelé par les autorités de tutelle, exorbitant du droit commun dans la plupart de ses dispositions, qui vise tant sa personne morale que les individus travaillant pour son compte. Comme souvent sous l'Ancien Régime, le XVIII^e siècle est le théâtre de lancinantes chicanes puisant leur source dans les privilèges respectifs et contradictoires de la manufacture et de la communauté d'habitants. Devant le pouvoir

de plus en plus prépondérant de l'usine, cette dernière n'a évidemment guère d'autre choix que de défendre ses maigres libertés et avantages sur le plan du droit, car, dans la pratique, la partie est, on s'en doute, très inégale.

Pré-industrie et tradition villageoise : un mariage tumultueux

Le trait frappant des relations entre usine et village au cours du XVIII^e siècle est que, quoique conflictuelles, elles ne s'expriment pas en terme de subordination, comme dans les exemples que fournissent les créations du XIX^e siècle et de la révolution industrielle. Cette situation tient autant aux traditions du village et à ses capacités de résistance qu'au fait que le schéma de prolétarianisation massive ne s'applique pas à ce cas particulier.

Les grands conflits

Présents tout au long du siècle, ils s'exercent sur plusieurs fronts. Le choc des privilèges antagonistes engendre un litige quasiment permanent sur trois points : question fiscale des impositions directes, droits d'usage dans la forêt et, d'une manière générale, exercice de l'administration communale et des charges y afférant.

L'exemption des impôts roturiers, ici essentiellement la taille, accordée par les privilèges successifs au personnel de la Manufacture, crée dès le départ un conflit frontal qui n'en finira pas d'être entretenu. Les habitants voient d'un mauvais oeil arriver, à partir de 1693, une communauté de plusieurs centaines de personnes, dont l'extension en nombre ou par alliances au village risque d'aboutir à un paradoxe : l'extension de la population et de ses besoins accompagnée d'une diminution du nombre de contribuables, pour un impôt prédéterminé, réparti entre les habitants. Plaids et placets divers au bailliage ou à l'intendant sont remplis de reproches croisés des deux communautés. Pour les habitants, le personnel de la manufacture ne participe pas aux charges quand bien même il profite des avantages communs, des droits et usages. Pour la Manufacture au contraire, les habitants n'ont jamais voulu admettre ses ouvriers à la gestion des affaires communautaires, en les excluant des réunions et délibérations municipales. Quant aux prétendus droits, les ouvriers n'en usent pas, d'autant que la plupart sont usurpés et s'exercent au détriment de la compagnie, adjudicataire de la forêt auprès des apanagistes.

S'avance ainsi le second reproche. Adjudicataire des coupes et donc de l'entretien de la forêt, taillis et futaies confondus, la Compagnie des Glaces s'estime lésée dans ses intérêts. Son interprétation des privilèges ancestraux du village est restrictive : le seul droit d'usage attesté aux habi-

tants est celui qui s'exerce sur une largeur de vingt verges autour du village. Tous les autres, cueillette de fruits, coupe de bois vert, ramassage d'herbe dans la forêt domaniale s'exercent à son détriment d'adjudicataire du bail de la forêt et de ses produits, herbe comprise, qui lui sert à faire paître, au moment des coupes, les chevaux des voituriers.

A mi-chemin entre droits d'usage formels et utilitaires, la communauté d'habitants articule aussi ses revendications autour des charges diverses qui pèsent sur elle, réparations de l'église (la manufacture a sa chapelle, mais seulement pour ses ouvriers de garde le dimanche) et du presbytère, mais surtout charges nouvelles qui découlent de la présence de la Manufacture : alimentation en eau, voies de communication. Les fabrications de la Manufacture (lavage des matières premières), les précautions de la lutte anti-incendie font en effet de l'usine une grosse consommatrice d'eau. L'extension progressive de son enclos englobe, par ailleurs, terres et jardins, mais aussi d'anciennes rues, qu'il faut repousser ou recréer. Tout le siècle est ainsi occupé en négociations, accords et travaux importants (captation de sources, construction de bassins, pavage de rues, création de routes), le plus souvent à la charge directe ou indirecte de la Compagnie des Glaces.

Un dernier point de conflit, qui touche plus aux individus, est donc celui de la propriété au village. Les deux grandes phases d'extension de l'enclos de la manufacture, après 1740 mais surtout après 1760, finissent par répandre contre elle le reproche d'accaparement des terres et maisons, à des prix dictés par elle. L'examen détaillé de la question par l'étude des transactions effectuées de 1740 à 1789, montre que l'image d'une manufacture prédatrice et d'ouvriers accapareurs pour leur propre compte n'est qu'une déformation optique. Les achats directs de la manufacture représentent un peu plus de 10 % de l'ensemble de ceux de la période, près de 27 % si l'on y ajoute ceux de ses employés, lesquels sont, de surcroît, souvent alliés à des familles du village. Mais il est clair que lorsque la manufacture se trouve dans la nécessité de procéder à des achats massifs, ses opérations, resserrées sur certaines périodes réveillent le marché, souvent au profit de spéculateurs avisés, appartenant à la notabilité locale, dont les interventions déstabilisent l'équilibre foncier et les prix, mais accroissent leur prospérité personnelle, grâce à leurs rapports privilégiés avec la manufacture. En définitive, cette querelle sur la propriété pose un problème plus vaste : celui d'une forme de déstabilisation imputable à l'impact économique de la manufacture, qui signifie redistribution des richesses, brassage de population lorsqu'il faut faire appel, après 1770, à une main-d'œuvre plus nombreuse, non qualifiée, ruine des petits métiers traditionnels en aval de la filière forestière (sabotiers, artisans), quand l'élite locale accroit ou entraîne sa prospérité (voituriers, marchands de bois, maçons, potassiers, etc.).

L'impact économique de la Manufacture

Cet impact est mesurable de plusieurs façons, en observant les redistributions économiques au sens strict, mais aussi l'essor démographique spectaculaire du village. Ce développement ne va pas, en revanche, sans crises, liées au rôle de plus en plus accentué de la manufacture et à ses traductions concrètes.

Les redistributions économiques sont de diverses natures : mouvements de fonds en numéraire, nécessaires à l'activité de l'usine, distribution de revenus réguliers par le jeu de salaires hebdomadaires ou journaliers, stimulation de certains métiers traditionnels ou nouveaux. Dans le premier quart du siècle, il n'est pas rare que les lettres de change ou fonds expédiés à Saint-Gobain atteignent ou dépassent les 100 000 livres annuelles. À partir des années 1770, dans une usine en pleine expansion, les salaires distribués représentent de même autour de 150 000 livres. Cette masse importante de numéraire distribué aux salariés a vraisemblablement créé des habitudes nouvelles de consommation, comme le suggèrent l'apparition de marchands en boutiques, dénoncée comme une nouveauté par les habitants, ou l'activité simultanée de bouchers et de charcutiers, quand les textes nous expliquent qu'on ne mange pas de viande au village... La présence de la manufacture fixe, en outre, de façon permanente, certains corps de métiers, maçons, charpentiers, forgerons, maréchaux-ferrants, bûcherons, favorise les revendeurs de métaux ou de cendres de lessive. Une dynastie de voituriers fait fortune, qui assure les transports terrestres et fluviaux de la Compagnie vers Paris et lui loue terrains et bâtiments de son débarcadère de Chauny.

Mesuré globalement, l'essor démographique est spectaculaire. La population double en un siècle, en passant de 1 000 à 2 000 habitants et sans doute 2 300 au début du XIX^e siècle. Mais il faut distinguer plusieurs causes et explications à ce phénomène. Après une fin de XVII^e siècle «noire», Saint-Gobain suit une tendance conforme à celle de la démographie nationale : rétablissement d'un solde positif entre naissances et sépultures, moins à cause d'un recul, très faible, de la mortalité infantile qu'en raison d'une augmentation des naissances en chiffres absolus comme en taux annuels moyens. Il y a donc là la clé d'un second type d'explication : un brassage et un afflux de population dus à l'appel d'air créé par la manufacture. Le noyau d'ouvriers qualifiés n'est pas en cause, assez stable numériquement depuis les origines, mais au contraire, à partir de 1770, l'afflux de journaliers non qualifiés qu'appelle l'instauration du doucissage et du polissage, naguère effectués à Paris, et celui de bûcherons tout aussi nombreux et nécessaires quand l'usine marchera en permanence à trois fours en activité. Cette explication est validée par la courbe des mariages qui, elle, reste plate : une population nombreuse, qui vient de lieux éloignés n'est pas forcément mariée au village, mais y fait des enfants, enfants naturels compris.

A l'inverse, il existe aussi un lien patent entre démographie et situation de crise, situation dont la responsabilité revient généralement à la manufacture. Deux exemples jouent en sens contraire. Dans les années 1760, une réorganisation interne des hiérarchies des fours, conséquence de la suppression du procédé de soufflage des glaces, permet le reclassement des ouvriers qualifiés dans cette spécialité dans les équipes de coulage, mais ferme les perspectives de recrutement traditionnel des jeunes gens en surnombre dans les familles. Leur seule ressource est de s'éloigner du village et de s'engager comme soldats. A l'inverse, la forte demande des années 1770 et suivantes provoque une politique intense de recrutement, mais il concerne la population nombreuse et non qualifiée de doucisseurs et polisseurs, postes ingrats qui semblent rebuter les autochtones. Une nouvelle vague d'engagement se produit de 1777 à 1781, après celle de 1760-1766. Au total, ce sont 50 enfants du village qui choisissent, durablement ou pas, le métier des armes de 1760 à 1789, mais, peu avant la Révolution, le village, frappé par les crises frumentaires des années 1780, se plaint encore amèrement de ce que la manufacture pourrait employer la totalité de la population locale au lieu de recourir à des bras extérieurs. C'est une des manifestations de la confrontation complexe d'une sociologie villageoise et d'une sociologie ouvrière.

Sociologie villageoise et sociologie ouvrière

On se contentera ici de renvoyer aux pages de l'ouvrage consacrées à ce sujet très complexe², pour s'en tenir à quelques faits saillants.

L'osmose entre village et manufacture se révèle d'abord être un phénomène lent et progressif. S'il est bien des exemples précoces de mariages mixtes, ils sont le fait de familles limitées, mais spécialisées dans une stratégie d'épousailles d'ouvriers d'élite, ceux de la fabrication à chaud dans les halles. Ceci tient à plusieurs causes : d'importants renouvellements de population au sein du village, à la charnière du XVII^e et du XVIII^e siècle, compensés par l'arrivée de nouveaux venus souvent confinés dans des spécialités «dynastiques» (meuniers, maréchaux-ferrants, maçons) ; endogamie longtemps très forte – entre Normands spécialement – de l'élite ouvrière, qui, par ailleurs, fait souvent des va-et-vient entre Saint-Gobain et l'autre établissement de la Compagnie, à Tourlaville dans le Cotentin

Ce que l'on peut appeler les stratégies d'alliances mixtes révèle, en fait, une pratique privilégiée d'élites particulières. Hiérarchie ouvrière intermédiaire, encadrement ou petits employés administratifs de l'usine, classes moyennes du village s'allient plus volontiers, à niveau social comparable. La fin de siècle montre ainsi une stagnation de l'élite ouvrière des fours,

2. *Au coeur du XVIII^e siècle industriel*, op. cit., p. 335 à 455, 485-504, 543-573.

victime de son endogamie trop stricte, alors que les exemples d'ascension sociale (marchands, notaires, médecins, vétérinaires) ou politique, pour certains cadres ambitieux de la manufacture, se repèrent dans les catégories intermédiaires, plus ouvertes.

Il n'en reste pas moins une constante du village tout au long du siècle. Indépendamment de la manufacture perdurent, aux deux extrémités de la modeste échelle sociale, deux groupes : une notabilité restreinte en nombre, mais présente et de petites gens, toujours à la limite de la misère et de l'indigence. D'un côté, les marchands, l'aristocratie des artisans, qui fournissent souvent les charges municipales, les officiers, notaires, officiers du bailliage ou de de la maîtrise des Eaux-et-Forêts, mais aussi quelques ambitieux qui réussissent à acheter une charge à Versailles dans la seconde moitié du siècle. De l'autre, les baudeliers, les bûcherons, qui louent leurs bêtes ou leurs bras pour une existence souvent durablement précaire, de génération en génération. On trouve même une population de réprouvés et d'exclus. Une centaine d'individus réfractaires à la vie en société vivent dans les anciennes carrières de pierre du village, ce qui leur vaut le surnom de «carriotins». Ils ont leurs modes de vie sauvage, leurs rites, et doivent supporter le mépris général, village et usine confondus. Ils ne sont pourtant pas les seuls à offrir à nos yeux modernes d'étranges comportements (fig. 2).



Fig. 2 - Forêt de Saint-Gobain : les carrières
(Arch. Compagnie de Saint-Gobain).

Attitudes et comportements

On peut classer dans cette rubrique plusieurs observations. Il est des comportements collectifs, comme la délinquance forestière, d'autres plus individuels, mais pas exempts pour autant d'un certain héritage global, dans les phénomènes de violence notamment.

La délinquance forestière est intimement liée à tout ce qui a été décrit précédemment. Elle est consubstantielle à l'économie et au terroir du lieu. On en a exposé le contexte juridique, les enjeux conflictuels. Il reste à la caractériser pour mieux la situer par rapport à ce qui est observable ailleurs en France. Longtemps espace vital et d'appropriation pour le villageois, la forêt va être soumise, au cours du XVIII^e siècle, à une nouvelle logique, gestionnelle, sous l'effet d'une double demande, la Marine pour les constructions navales, la manufacture pour ses fours de plus en plus nombreux et dévoreurs de bois.

Encore relativement débonnaire sous les Mazarin, même si la Compagnie des Glaces accapare les baux, la gestion se raidit et devient très professionnelle après 1766 sous l'administration des bureaux du duc d'Orléans. Le villageois de Saint-Gobain, armé de ses maigres droits d'usage, se sent ainsi progressivement enfermé dans un système de pure rentabilité et rationalité économique, de capitalisation forcée du patrimoine forestier, qui l'exclut de son espace ancestral.

Il adopte deux types d'attitudes : la révolte ouverte, encore possible au début du siècle, comme l'atteste un dossier de 1718 ou, plus sournoisement, la fraude et la délinquance individuelles. Celles-ci sont encouragées par la faible efficacité du système répressif, qui confirme les observations faites dans d'autres régions : faiblesse unitaire des amendes, longueur et faible rentabilité de leur recouvrement, pratique quasi-systématique des certificats d'indigence par les cures...

D'autres attitudes collectives constituent aussi des clés d'accès aux comportements individuels. A Saint-Gobain, on plaide et on chicane volontiers, car la justice n'y apparaît pas très coûteuse ; on a la tête chaude, et subsiste longtemps un héritage de violence. Un dépouillement des archives du bailliage sort, en tête de la fréquence statistique des délits, les querelles et injures (37,7 %), devant les accidents et morts subites (24,8 %), les meurtres (20 %), puis les ports d'armes, rébellions, émeutes, troubles de l'ordre public (10 %). Il faut cependant relativiser cette observation : la statistique porte sur un nombre de cas qui n'est pas considérable (109 de 1600 à 1789), soit un taux de fréquence d'un cas tous les deux ans, hors plaintes pour séductions ou déclarations de grossesse. Ensuite, la violence irrationnelle et spontanée semble diminuer au cours du XVIII^e siècle pour aboutir à une normalisation progressive, même si surgit de temps à autre une affaire exceptionnelle, comme en 1779 le meurtre

d'un garde-chasse du duc d'Orléans par un ouvrier de la manufacture. Les causes des querelles et des coups se résument à une typologie simple : l'abus de boisson au cabaret, les relations difficiles entre villageois et soldats en goguette et avec les ouvriers de la manufacture.

Au plan des mœurs et de la religion, indissociables à l'époque sur bien des points, il n'est guère d'arguments pour tenter de justifier les différences de croyances et d'attitudes entre le milieu ouvrier et le milieu villageois. Les deux groupes sociologiques appartiennent au même temps, pratiquent une religion de préceptes fermes et d'habitudes plus nonchalantes, mais dont l'encadrement par des pasteurs compétents et dévoués, autorités épiscopales comprises, constituait un garde-fou précieux, sans préjuger d'ailleurs de la profondeur de telle ou telle attitude individuelle de foi ou de piété, que la carence de sources ne permet pas de connaître. La mesure des mœurs et de leur évolution au cours du siècle des Lumières reste également malaisée. Il est peu d'exemples de scandale ou de débauche ouverte au village. La nette progression des naissances d'enfants naturels et des conceptions pré-nuptiales après 1770 correspond à une évolution constatée à l'échelle nationale. Il paraît donc difficile d'imputer ces conduites nouvelles au milieu manufacturier, abusant de sa puissance et transmettant des modes de conduite « évolués », explicables par une religion très voltairienne, attestée de fait à la manufacture. Le phénomène touche en fait quelques individualités de l'encadrement, frottés aux idées et aux mœurs parisiennes. Mais il s'agit de cas de concubinage établis, quoique discrètement pratiqués. La particularité des rares élites de l'usine ou du village semble plutôt avoir été l'adoption des pratiques contraceptives, alors peu répandues encore.

L'épilogue révolutionnaire

Les événements de la période révolutionnaire peuvent, en conclusion, servir de véritable test-révéléateur à la plupart des hypothèses qui se sont dégagées de l'observation du XVIII^e siècle.

Saint-Gobain bouge, comme toute la France, et subit une agitation exacerbée de 1793 à 1796. Mais sous la bannière de la contestation politique et institutionnelle se cachent des phénomènes complexes. Le personnel d'encadrement de la manufacture est acquis aux idées révolutionnaires et plusieurs se lanceront dans une carrière politique départementale ou nationale. Ces dispositions n'empêchent pas la montée progressive de la tension qui culminera avec des événements graves en 1796-1797, grèves, révoltes ouvrières, qui réclameront l'intervention de la troupe. Mais ces révoltes s'inscrivent en trompe-l'oeil. Ce sont des révoltes de la faim, de la pénurie, du refus de salaires en assignats dévalués, qui ont toutes les caractéristiques des « émotions populaire » d'Ancien Régime.

Les événements au village s'inscrivent pourtant bien, également, dans le tableau politique. Une municipalité élue y exerce le pouvoir, mais se trouve bientôt flanquée en l'an II et l'an III d'une Société populaire. Tout le village s'y retrouve pour des mimodrames patriotiques, pittoresques et dérisoires à la fois, mais pleins d'enseignements. La Société populaire illustre bien, à son modeste niveau, les débats des historiens sur le fait de savoir si la Terreur n'est qu'un accident, un dérapage de la Révolution, ou une étape indispensable de celle-ci. A Saint-Gobain, la réponse est claire : la Société populaire est un contre-pouvoir à celui de la municipalité et la revendication d'une démocratie directe et tyrannique à la fois, seule garante de l'aboutissement radical des changements. Même si l'on retrouve souvent les mêmes individus dans les deux entités, se dessine nettement une municipalité composée des notables, qui comptent, et n'entendent pas que l'on empiète sur leurs pouvoirs, soumis qu'ils sont déjà au contrôle soupçonneux des assemblées départementales et nationales. La Société populaire, quoique tous y soient admis, s'efforce de neutraliser ou d'éliminer les notables (le directeur et l'ancien caissier de l'usine par exemple) pour traiter en direct les sujets du jour et peser sur les événements à coups de motions et dénonciations.

Le dernier acte de la période se joue sur la question des privilèges. Société populaire et Municipalité sont, pour une fois, d'accord pour agiter la question des vingt verges et en réclamer la possession comme bien communal. Las, le 24 Nivôse an III, le département de l'Aisne, après vérification des titres, conclut son interprétation du dernier traité de transaction avec Henri IV en 1602 dans un sens nettement plus restrictif que la tolérance ancienne. Surprenante conséquence de l'abolition des privilèges ! Voici désormais les villageois débarrassés de leur très théorique et lointain seigneur, mais seuls et sans arme face à la puissante manufacture qui devient maîtresse du pays. Le XIX^e siècle s'ouvre...

Maurice HAMON
directeur des relations générales
de Saint-Gobain

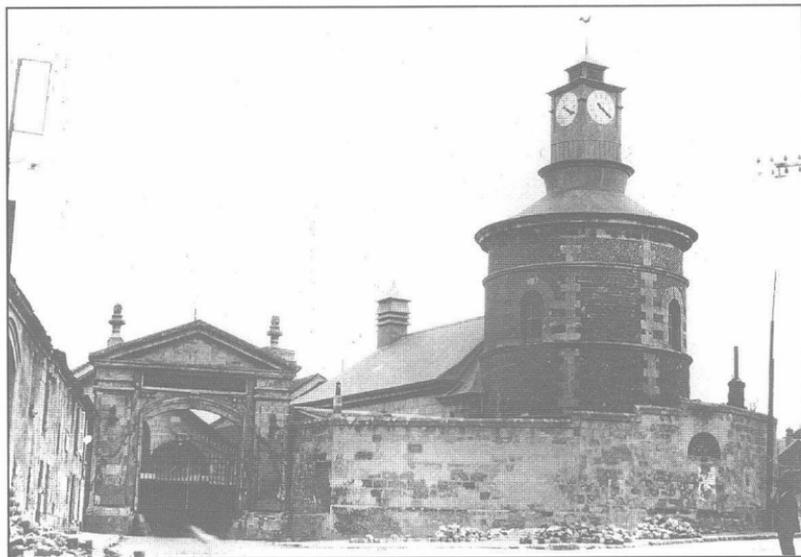


Fig. 3 - *L'entrée de la manufacture (Arch. dép. Aisne 16 Fi 423).*



Fig. 4 - *La manufacture des glaces (Arch. Compagnie de Saint-Gobain).*